



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 70175

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui indiquer le nombre d'internautes ayant visité le site <http://www.culture.fr>. Il souhaiterait connaître cette répartition, par période de six mois, depuis 1997.

Texte de la réponse

Le site internet du ministère de la culture et de la communication, créé en 1995, a été le premier site ministériel. Véritable portail de l'Internet culturel, il est aujourd'hui l'un des plus complets, proposant aussi bien des renseignements d'ordre purement administratif et réglementaire que des créations originales destinées à valoriser le travail des corps scientifiques du ministère (archéologie et patrimoine) ou des informations sur l'ensemble des manifestations culturelles organisées en France. La mesure de l'audience des sites reste aujourd'hui un exercice incertain. Le ministère n'a pas les moyens de souscrire aux propositions des instituts spécialisés. Il utilise depuis l'année 2000 le logiciel Weblog qui décompte les entrées sur le site, et le nombre de pages est lié à une adresse spécifique et non à un volume donné d'information. Les résultats montrent une forte progression des consultations entre 2000 et 2001 à un niveau très satisfaisant. C'est ainsi qu'en 2000 près de 55 millions de pages ont été consultées, un chiffre qui monte à 92 millions en 2002. Le nombre de requêtes sur les bases de données mises en ligne indique également une forte augmentation de la consultation (qui est passée de 507 364 requêtes en 2000, soit 241 667 au premier semestre 2000 et 205 697 au second semestre) à 1 140 928 en 2002 (soit 444 656 au premier semestre 2001 et 696 272 au deuxième semestre).

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70175

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 6993

Réponse publiée le : 1er avril 2002, page 1777